



## **Note préliminaire à l'Écho n°44 de mai 1909**

J'ai compté 13 communicants, et 23 communicantes, là la différence garçons/filles est très importante...

L'attaque contre la Franc-Maçonnerie est terrible. Pensez-donc, en 1902 les Francs-maçons proposent que toutes les filles ainsi que tous les garçons reçoivent la même éducation et dans les mêmes écoles. De plus, il faut que tous les instit aient été formés pour ça, ce que l'Église traduit par de la corruption. Tout le reste est à l'avenant...

Il en est de même pour les fils de Voltaire, philosophe qui laisse à chacun la liberté de choisir la religion qui lui convient le plus et même celle de n'en choisir aucune. Là l'Église voit rouge car, pour elle, laissez aux Terriens la liberté de conscience c'est choisir la non-vie, ce qui mène fatalement le monde à sa perte. Hé oui, on peut être athée sans pour cela être un délinquant, voleur, tueur et j'en passe...

Dans la causerie du docteur\*, toute nourriture, hormis le lait et l'eau, est mauvaise. Finalement le mieux est de s'en passer, en plus c'est économique, dommage que cela ne dure qu'un temps...

Guy

\*La gravelle est l'ancien nom vulgaire des coliques hépatiques ou néphrétiques, scientifiquement ce sont des lithiases.

# ÉCHO DE BARBENTANE

## N°44 de mai 1908

### Sommaire

- Page 01 = Édito : M le curé Louis LAUGIER 1855-1865 ;  
Page 04 = Nos premiers communiant ;  
Page 04 = Nominations ecclésiastiques ;  
Page 05 = La Franc-Maçonnerie ;  
Page 06 = Voyez mes pois ;  
Page 07 = Le baiser du petit Jean ;  
Page 08 = L'Église catholique ;  
Page 09 = La vierge lorraine ;  
Page 10 = Fils de Voltaire !... Pas même ;  
Page 12 = Causerie du docteur ;  
Page 13 = Notre prédicateur de Pâques ;  
Page 14 = Nécrologie, sœur Marie-Valentine ;  
Page 14 = États religieux ;  
Page 15 = Renseignements religieux ;  
Page 16 = La page des enfants.

**Sources** : collection de Magali Arnaud et Mireille Arnaud-Boissonnade.

# L'ÉCHO

## DE BARBENTANE

Petit Bulletin Paroissial

PARAISANT TOUS LES MOIS

Passer en faisant le bien !

Conservez chaque numéro

HISTOIRE LOCALE — ÉDUCATION

HYGIÈNE

Lisez et faites lire

Aimez-vous les uns les autres !

### M. le Curé Laugier

1855-1865.

En 1879, à l'occasion de la Toussaint, M. le curé Beluy, aujourd'hui archiprêtre d'Arles, adressait, à ses fidèles du haut de la chaire, un pathétique discours.

Il les félicita de leur culte pour les morts. Il cita en particulier, le beau geste de la municipalité tenant à honneur d'entretenir la tombe d'un ancien curé, celle justement de M. Laugier dont nous allons fixer quelque peu le souvenir. Cette tombe (n° de mars dernier), en faisant l'historique de *la Croix du cimetière*, nous avons déjà dit comment elle a disparu.

L'orateur sacré montra ce qu'avait de touchant ce fait du pasteur dormant son dernier sommeil parmi ses *ouailles* ; ce qui étonna grandement une bonne femme qui, à la sortie de l'église, demandait à sa voisine pourquoi M. le Curé, dans son sermon, n'avait pas craint de parler des *souaves*.

Ceci nous rappelle la question d'un paroissien à son curé qui venait d'annoncer la quête au profit de la *campagne antiesclavagiste* :

« Où est cette campagne ? — *mai moussu lou cura, aquelo bastido, ounte se trovo ?* » Comme quoi, les prédicateurs ne sont pas toujours bien compris.

Quoiqu'il en soit, le trait de la municipalité, cité par M. Beluy, manifeste combien était en vénération la mémoire de l'ancien pasteur.

Sur les anciens *Ordos*, il figure comme originaire d'Eguilles, mais il naquit et fut baptisé à Saint-Cannat, en 1807.

Son père était Pierre Laugier et sa mère Marie Deyme.

Vicaire tout d'abord à Saint-Chamas, l'abbé *Louis Laugier* fut ensuite appelé au même titre, à Aix, dans la paroisse de Saint-Jean-de-Malte, dont le curé actuel est *M. le chanoine Louis Laugier*, le neveu même de l'ancien vicaire de Saint-Jean.

Le vicariat de Saint-Jean révéla déjà chez le jeune prêtre un haut degré de vertu, la vertu qui se sacrifie.

M. le chanoine Monge, étant mort victime de son dévouement pendant le choléra de 1835, ses deux vicaires MM. Coustet et Laugier (la chose est constatée dans un registre précieusement conservé, remplirent jusqu'à la fin de l'épidémie leur ministère de sainte charité auprès des ma-

lades avec un zèle infatigable, s'exposant sans crainte à tous les dangers.

En 1838, l'abbé Laugier devint curé de Lançon. Cette paroisse était alors florissante. Elle a cessé de l'être à partir de 1870, où la rigueur de l'hiver tua les oliviers, et le régime nouveau en partie, la foi. Du côté nord est, ce village n'offre, sur sa colline rocheuse aux flancs dénudés, que des ruines, ses vieux remparts et son château démoli à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle.

En venant de Pélissanne, après avoir franchi un chemin très abrupt, on y pénètre par l'antique porte à herse, appelée porte de Bouissières.

A cet aspect qui n'a rien de souriant ni de rassurant, le cœur du nouveau curé se serra, et il versa des larmes.

Il devait en répandre aussi, quand il quitta ce poste, 17 ans après.

Trois fois même, dans ce laps de temps, il refusa sa nomination à des cures supérieures, entr'autres celle de Salon.

Il aimait beaucoup les enfants, s'occupait volontiers de leur formation, les faisait jouer, les conduisait à la promenade.

Plusieurs de ceux-ci parvinrent jusqu'au sacerdoce : M. *Alexis Boulian*, ordonné en 1850, M. *Noën Jean-Denis*, le même qui fut curé de Barbentane de 1875 à 1877, et enfin un de ses neveux, M. *le chanoine Laugier*, dont il vient d'être question.

Nous avons connu, aimé, apprécié, un de ses élèves, M. *Xavier Giraud*, qui, entré au grand séminaire, ne continua point, mais resta toute sa vie un chrétien pratiquant et plein de foi. Le sacris-

tain de Lançon, M. *Rostaing*, fut un de ses protégés.

Il érigea, dans cette paroisse, l'autel de la Croix. Le Christ qui le surmonte était attaché à une ancienne croix de mission qui tombait de vétusté, et qu'il remplaça, sur la place du Saint-Esprit, par une croix en fer. Les porteurs en furent d'anciens soldats de l'Empire. Leur chef donnait le signal au commandement de : *Portez... Croix!* — et il réglait ensuite la marche, tandis que les tambours battaient aux champs.

Les belles stalles du chœur Lançonnois et la balustrade de la tribune sont probablement de cette époque.

On était en 1848. Un parti dit « *des Montagnards* » répandait tout autour la terreur. Quand le revers de la médaille arriva pour eux, les plus compromis furent pris à l'improviste par les gendarmes, et emmenés à Aix, en prison. Le bon curé n'oublia pas qu'il était le père de ces enfants prodigues, le représentant du Dieu des miséricordes.

Sans révéler le but de son voyage, il partit pour Aix, alla droit à l'archevêché : « Monseigneur, dit-il, j'ai dans votre ville des agneaux séparés de mon troupeau... Je viens, avec votre aide, les arracher à la prison... Je me fais garant de leur honnêteté... »

Le pasteur plaida si bien cette cause qu'il faisait sienne, que Mgr l'archevêque partit aussitôt pour Marseille, vit le préfet, et peu de jours après, le curé rentra à Lançon avec les prisonniers relâchés. Ce fut un triomphe.

En 1855, il fut envoyé à Bar-

bentane, succédant à M. Alexis, nommé curé-doyen de Château-renard.

Son départ souleva d'unanimes et profonds regrets. Une famille lui offrit de porter gratuitement son déménagement. Or, il avait eu à refuser la sépulture ecclésiastique à l'un des membres de cette famille; mais celle-ci n'avait pas persisté dans sa rancune.

Il s'était concilié le respect, l'estime et l'affection de tous, à tel point que la population tout entière voulut l'accompagner à une assez longue distance du pays, en témoignage de vives sympathies et de regrets.

Là, l'instituteur monta sur une pierre et lui exprima d'émouvants adieux.

Nous avons sous les yeux ce petit discours. Il nous fut donné, à Lançon, par le fils même de cet instituteur.

*« C'est une population entière, y est-il dit, qui pleure, qui gémit... C'est un peuple fondant en larmes, en voyant s'éloigner son ami, son bienfaiteur, son père... »*

Il y est appelé : *le défenseur de la religion sainte, le noble cœur qui a soulagé tant de misères, qui a brisé le froid de l'hiver, les chaleurs de l'été, les effroyables épidémies et dont l'unique désir a toujours été la gloire de Dieu.*

Ce compliment, éloquent dans sa naïveté fut débité parmi les pleurs et les sanglots, et se concluait ainsi : *« Bien aimé Pasteur, permettez que je vous appelle encore une fois de ce doux nom, **allex** répandre, au milieu du nouveau troupeau, qui vous est confié, le parfum de votre piété... Partez, apôtre du Christ, mais du moins avec nos adieux et nos hommages... Partez, mais sachez que votre*

*souvenir est ineffaçable dans notre esprit, et votre amour dans nos cœurs. »*

C'est signé V. Teissier.

A Barbentane, comme à Lançon, on peut dire qu'il passa en faisant le bien, en remplissant d'une manière exemplaire tous les devoirs d'un bon pasteur.

Simple, très affable, toujours prêt à donner un salutaire conseil et à rendre un service, il s'occupa activement des œuvres paroissiales et pourvut autant qu'il le pût, aux besoins de son troupeau.

Pendant l'hiver qui suivit la terrible inondation de 1856, il y eut au presbytère chaque semaine d'abondantes distributions de pains et autres objets de première nécessité, aux nombreuses familles éprouvées par le fléau.

Les peintures du sanctuaire du fond du Christ et des deux fenêtres postiches furent faites sous son administration.

Bon et généreux, il avait, en même temps, un caractère juste et ferme, et c'est grâce à cet esprit d'équité et à cette fermeté que, en diverses circonstances, il sut mettre fin à des dissensions regrettables et ramener la paix entre partis opposés.

Sa fin fut très édifiante. Une maladie de cœur le faisant beaucoup souffrir depuis trois ou quatre ans, et, le mal s'aggravant, le R. P. Joseph Prémontré, de sainte mémoire, lui administra, un dimanche, à l'issue des Vêpres, les derniers Sacraments.

Le bon Dieu lui fut porté solennellement sous le dais. Très nombreuse était l'assistance. Tout ce monde agenouillé dans la cour du presbytère suivit la cérémonie et écouta l'impressionnante exhortation adressée au vénéré mala-

de, d'autant mieux que la fenêtre de l'appartement du rez de-chaussée qui servait de chambre était grande ouverte.

Plusieurs de nos pieuses lectrices sans doute s'en souviennent encore. Le nécrologe de l'Ordo diocésain de 1866 mentionne ainsi sa mort : « Laugier Louis, curé de Barbentane, y décédé, le 23 mai 1865, âgé de 58 ans ».

Ce fut un deuil général. A l'heure des obsèques, le 26 mai, il ne restait guère dans les maisons que les personnes retenues par l'infirmité ou la vieillesse, toutes les autres participaient au cortège.

Comme Saint Paul (2<sup>me</sup> Epître aux Corinthiens, ch. X) *il avait employé pour l'édification de son peuple, le pouvoir que lui avait donné le Seigneur.*



### Nos Premiers Communiant

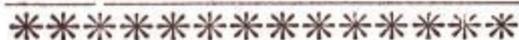
*du Dimanche 16 Mai*



**Garçons.** — Durand Pierre (Deyme). Ginoux Paul, renouvelant (Réchaussier). Chaix Joseph (Mouton - Réchaussier). Reboul Germain (Ramière). Lambert Etienne (Réchaussier). Reboul Joseph (Ramière). Gabriel François (Chemin de la Gare). Raousset Eugène (Fontgisclar). Defustel Fernand (La Bruyère). Fontaine Joseph (Bassette). Cabassole Paul (Saint-Pierre). Sicard Gabriel (Planet). Laffont René (Impasse des Pénitents).

**Filles.** — Glénat Marie-Antoinette et Glénat Germaine (Berterigüe). Marie Albert Ardigier (Planet). Arnaud Léa (Berteri-

güe). Mison Louise (La Fontaine). Ardigier Marie (Berterigüe). Bertaud Marie (Chinquière). Michel Germaine (Ramière). Vigne Jeanne (Chemin de la Gare). Gauthier Anna (Bosquet). Barthélemy Joséphine (Planet). Riflard Louise (Grand'Rue). Laussel Adrienne (rue de l'Hôpital). Mus Caroline (place de l'Eglise). Andréa Antoinette (rue Neuve). D'Angelo Marie-Thérèse (rue du Séquier). Chailan Appolonie (La Fontaine). Antoulin Madeleine (quartier de la Gare). Bouche Henriette (Berterigüe). Audibert Claire (Cours). Delor Dolorès (Pigeonnier). Mascle Marguerite (Saint-Joseph). Arnoux Yvonne (Les Carrières).



### NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES



Par ordonnance de Monseigneur l'Archevêque, ont été nommés :

— Recteur de Rognonas, M. l'abbé Pierre Mallet, précédemment recteur d'Eyragues, en remplacement de M. l'abbé Henri Huc, décédé. L'installation a eu lieu le Dimanche de la Passion.

— Recteur d'Eyragues, M. l'abbé Maxime Jacquier, précédemment vicaire à Saint-Césaire, Arles, qui a été installé le Dimanche des Rameaux.



*Les trois quarts des maux dont on se plaint dans les familles seront radicalement supprimés le jour où les pères et les mères auront introduit chez eux une très bonne éducation.*

## La Franc-Maçonnerie et l'École

**L**e tract excellent : *La F. .-M. .- et l'école* est un résumé documenté de l'œuvre corruptrice de la F. .-M. .-, de ce qu'elle a fait et de ce qu'elle veut faire, des moyens de lui résister.

En voici un fragment instructif :

### Ce que veut faire la F. .-M. .-

1° *La F. .-M. .- veut interdire au père de famille le droit d'enseigner.*

Témoin ces paroles impudentes :

« Le père de famille ne doit jamais oublier qu'il n'agit vis-à-vis de ses représentants que comme délégué de la société, et, de même que la société ne lui permet pas d'empoisonner matériellement le corps de ses enfants, cette même société n'a pas le droit de laisser empoisonner la conscience morale de ces mêmes enfants par le père de famille. » (Paroles du F. .-M. .- Debierre, Convent de 1902.)

Et encore :

« 1° Qu'une disposition ainsi conçue soit ajoutée au Code civil : Défenses formelles soient faites aux parents, ascendants ou ayants-droits quelconques, de donner ou d'enseigner à leurs enfants une religion quelle qu'elle soit, sous peine de déchéance paternelle et de puissance légale ;

« 2° Que l'instruction laïque obligatoire donnée par l'Etat soit seule autorisée, et que les parents qui voudraient instruire les enfants à leur domicile ne puissent le faire qu'avec le concours d'ins-

tituteurs ou d'institutrices approuvés et présentés par l'Etat. » (Loges algériennes, Convent de 1903.)

2° *La F. .-M. .- veut la coéducation des sexes et la corruption.*

Témoin ce vœu :

« Que tous les enfants des deux sexes reçoivent dans des écoles mixtes la même éducation. » (Vœu du Congrès de Genève, 1902.)

Déjà, chaque année, sur un point ou l'autre de la France, on signale des tentatives de coéducation.

Toutes ces tentatives, d'ailleurs, ne sont que des étapes vers le but suprême de la F. .-M. .- : la corruption.

La preuve en est dans ce document monstrueux :

« Le meilleur poignard pour frapper l'Eglise c'est la corruption. A l'œuvre donc et jusqu'à la fin. Popularisons le vice dans les multitudes, qu'elles le respirent par les cinq sens, qu'elles le boivent, qu'elles en soient saturées... Ne vous laissez jamais de corrompre. » (Circulaire maçonnique, 1838.)

« Pour abattre le catholicisme, il faut commencer par supprimer la femme... ; mais puisque nous ne pouvons la supprimer, corrompons-la. » (Haute-Vente italienne.)

Le jour où le *sacerdoce* de Jésus-Christ ne rencontrerait plus ni contradiction, ni insulte sur la terre, il faudrait de deux choses l'une : ou que le mal ait disparu du monde, ou que le sacerdoce catholique ait été dépouillé de sa vertu.

## “ Voyez mes pois ”

« Père Blaise, vous êtes dur à convaincre.

— Ne croyez pas, Monsieur le Conseiller; j'ai des convictions, et de vieilles et de solides, je vous en répons. »

Père Blaise est une autorité dans le pays; non par sa science des livres, ni sa langue bien pendue, quoiqu'elle ne soit pas dans sa poche à l'occasion, ni par son ambition.

Père Blaise n'a jamais varié dans ses habitudes d'honnête homme et de chrétien. Toujours prêt à donner un coup de main d'ici, un conseil par là, il s'est imposé, sans le chercher, à l'estime des gens.

C'est en vain que quelques jeunes du crû essayent de *blaguer* ses idées *rétrogrades*. On n'entreprend rien de sérieux dans la commune sans demander ce qu'en pense Père Blaise.

Je vous répète qu'il est devenu une force, une autorité, oh! toute morale, mais puissante.

Monsieur le Conseiller d'arrondissement le sait bien, lui qui travaille le pays pour sa réélection: s'il pouvait mettre *le vieux* dans son jeu, la partie serait facile.

C'est pourquoi nous le voyons venir relancer le brave homme jusque dans l'enclos de son potager, *au milieu de ses pois*.

« Soit dit sans vous fâcher, père Blaise, ces convictions-là ont fait leur temps. La science ne permet plus d'élever aujourd'hui les enfants d'après les vieilles théories d'autrefois.

— Et pourquoi çà ?

— Parce que ces idées-là, de Dieu, d'âme, d'éternité, gênent le libre essor de l'humanité.

— Ah! oui, Monsieur, elle sera belle votre humanité, quand elle n'aura d'autres règles que ses *instincts*!

— Mais, père Blaise, elle sera *plus libre*, elle se développera mieux.

— Oh! que nenni! *Voyez mes pois*. Si je ne leur donnais pas un tuteur pour monter et si je les laissais se vautrer à terre, croyez-vous que j'aurais cette récolte ?

« Je ne sais rien de rien de vos livres, M. le Conseiller, mais je vois par expérience que, **plus l'homme monte, plus il vaut**. Et *pour monter, il faut des principes*, et des solides encore.

« Vous voulez élever les enfants sans Dieu? pour le remplacer *par qui, par quoi?* Qui mettra un frein à leurs penchants ?

— Leur raison, mon brave.



— Ah! ben oui! leur raison... toute seule.. qui ne s'appuie sur rien, qui ne reconnaît pas Dieu, ni sa loi! Mais cette raison-là, *ce tuteur est plus frêle qu'un fétu de paille*. Les pois le briseront, quand les passions auront grandi et que soufflera l'orage.

— Vous n'êtes pas flatteur pour la raison, et conséquemment pour la race humaine!

— Pardon, Monsieur, *je les défends* pour le moment. — J'estime **la raison** quand elle s'éclaire du côté de Dieu; elle me dit d'où je viens, où je vais et par quel chemin; elle est alors une vraie lumière, *je ne crains pas de me tromper*. — De même **ma volonté** est une force quand je sais qu'elle est *aidée par Dieu* et qu'elle sera *jugée un jour*.

— Vous êtes entêté dans vos idées, père Blaise.

— Peut-être bien, Monsieur le Conseiller. Il y a si longtemps que ma petite raison tourne autour de *ce tuteur qu'est le bon Dieu et ma sainte religion!* Sauf votre respect, j'espère bien que rien ni personne ne m'en détachera. »



## LE BAISER DU PETIT JEAN



**L**E petit Jean est à la veille de faire sa première communion.

Le dernier jour de la retraite, que l'enfant a suivie avec une piété angélique, sa mère l'emmène avec elle pour faire quelques achats.

En passant, on entre chez les bonnes Sœurs. Jean remarque l'une d'entre elles occupée à préparer les hosties qui serviront à célébrer la messe de première communion. Intrigué, il s'approche. Sa figure devient subitement sérieuse, réfléchie, recueillie.

Puis, avec des précautions infinies pour ne pas la briser, il prend entre ses doigts une grande hostie, la baise avec respect, la figure éclairée d'un affectueux sourire, le sourire que peut seule faire épanouir sur les lèvres d'un premier communiant la pensée ou

la présence du divin Ami qu'il va recevoir.

« Mais, mon petit Jean, lui dit la religieuse, que fais-tu? le bon Jésus n'y est pas!

— Oh! répond l'enfant, je le sais bien, mais demain à la messe, le bon Jésus viendra, et je veux qu'en arrivant il trouve là, avant de descendre dans mon cœur, le baiser du petit Jean qui l'attend.

— Mais pourquoi as-tu pris une grande hostie, au lieu d'une petite?

— C'est pour faire mon baiser plus grand. »

---

Où courez-vous? AU BONHEUR.  
Le seul, le vrai, l'unique, *sans contrefaçon*, vous le trouverez :  
CHEMIN DE LA VERTU.

Ne le cherchez jamais ailleurs.

\*\*\*

La vraie vertu, *en dehors de la religion*, est encore absolument impossible.

## L'ÉGLISE CATHOLIQUE

Cette association ou Eglise s'est appelée *catholique* <sup>(1)</sup>, c'est-à-dire *universelle*, dès la fin du 1<sup>er</sup> siècle.

Et cependant elle était loin d'être universelle à cette époque, puisqu'elle ne comptait guère alors que quelques centaines de milliers de fidèles.

Ne semble-t-il pas que c'était de la part des premiers Pères de l'Eglise une outrecuidance quelque peu naïve d'appeler *universelle* une société si rentreinte et si embryonnaire?

Eh bien! non. Cette prétention à l'universalité était, comme elle l'est encore, le caractère distinctif de l'Eglise naissante, puisque son divin Fondateur avait donné comme mot d'ordre: « Enseignez toutes les nations... prêchez l'Evangile à toute créature... Soyez mes témoins jusqu'aux extrémités de la terre. »

Cette épithète de *catholique* lui convenait si bien qu'elle lui est restée comme son nom propre. Et aujourd'hui nous l'appelons toujours *catholique*, quoiqu'elle soit encore loin d'avoir conquis tous les peuples à Jésus-Christ.

Rien n'est donc moins justifié que l'objection tirée de l'apparent insuccès d'une Eglise qui se prétend universelle et qui ne l'est pas; puisque *l'Eglise n'a jamais été si catholique qu'aujourd'hui*; puisque sa bergerie agrandit sans cesse son domaine, et que déjà ses brebis se trouvent répandues sur tous les points du globe.

Sans doute, on peut toujours dire avec le divin Maître: « *La moisson est abondante, et les ouvriers*

(1) En grec, *Katholikos* signifie universel.

*peu nombreux.* » Mais de même qu'on aurait eu mauvaise grâce à reprocher à l'Eglise de n'être pas universelle, lorsqu'elle en était à ses débuts; de même on serait mal venu à lui faire le même reproche aujourd'hui, alors que sa force d'expansion ne s'est jamais démentie, et qu'elle est loin d'avoir dit son dernier mot; alors surtout que nul ne peut dire si elle n'a pas encore devant elle de longs siècles de vie.

Si la Franc-Maçonnerie, avec la complicité des lois, de l'école et de la presse, provoque parmi nous quelques défections, dans d'autres pays, au contraire, l'arbre vingt fois séculaire de l'Eglise étend de plus en plus sa puissante ramure. Ainsi, pendant le siècle dernier, aux Etats-Unis seulement, le chiffre des catholiques s'est accru de plus de 15 millions.

Qui nous dit que le Japon ne va pas bientôt, après avoir profité de ce grand bienfait de l'Eglise, qui est la *civilisation chrétienne*, se réfugier lui aussi à l'ombre du grand arbre qui produit de si beaux fruits?

Toutefois, à ne juger l'avenir que d'après le passé, il est à présumer que le triomphe complet de l'Eglise est encore éloigné de nous.

Il se prépare sûrement, mais lentement; Dieu n'est pas pressé, il a l'éternité devant lui. Le Christ a mis plusieurs milliers d'années avant de racheter le monde; rien ne s'oppose à ce qu'il en mette autant pour le conquérir à son Evangile.

Quant à nous, prions Dieu chaque jour pour que *son règne arrive*, travaillons de notre mieux à la propagation de la Foi, et ayons confiance...



## LA VIERGE LORRAINE

**L**A Franc-Maçonnerie, prévoyant la rude bataille que va lui livrer **Jeanne la Bienheureuse**, eut bien voulu la confisquer à son profit, à la condition cependant que ce ne fût plus la Jeanne de l'histoire, avec l'auréole de surnaturel qui est sa beauté essentielle, mais une pâle figure défraîchie et passée au moule de la **neutralité** et de la **laïcisation**.

A ce compte on lui offrait plus qu'un 14 juillet.

Oui, mais l'Eglise garde son

trésor; et l'histoire de ce trésor, non ses contrefaçons imaginées en Sorbonne et ailleurs, son histoire vraie témoigne, pour tout esprit loyal, que l'héroïne est une Envoyée de Dieu et que sa vie entière est **inondée par le surnaturel**.

\*\*\*

Sa naissance, déjà, est bénie.

« C'est la nuit du 6 janvier 1412... chose merveilleuse, tous les habitants de Domrémy se sentent inondés d'une ineffable joie. Ignorant le mystère de cette naissance, ils sortent de leurs maisons, se demandent les uns aux autres ce qui est arrivé de nouveau... » (Lettre de Boulainvilliers, sénéchal du Berry, au duc de Milan).

Que s'est-il passé? Simplement ceci: c'est que la famille de Jacques d'Arc est dans le ravissement parce qu'une fillette lui est née à qui l'on a donné le nom de **Jeannette**.

Elle fut élevée saintement, et de bonne heure se montra l'ange de la famille et du village. « Elle grandit, ajoute le même Boulainvilliers, et jamais aucun des agneaux confiés à sa garde ne souffrit mauvaise morsure; et tant qu'elle fut à la maison aucun des siens n'eut tant soit peu à souffrir ni de l'ennemi, ni des pillards, ni des vexations de gens mal intentionnés. »

De Jeannette le pasteur dit: « Elle n'a pas sa pareille dans la paroisse; je ne lui connais pas d'égale et personne qui ne l'aime jusqu'à la vénération. »

\*\*\*

Au commencement de l'été 1424 ont lieu les premières manifestations de son extraordinaire vocation. L'enfant est jetée en plein dans le surnaturel, d'où elle ne



\*\*

Cette définition, telle quelle, de la liberté de conscience, est **faus-** **se** s'il s'agit d'un homme qui croit en Dieu: dans son cas elle demande des éclaircissements et des précisions. On ne saurait raisonner de même avec les athées professionnels, car leurs déductions sont conformes au principe qu'ils ont posé.

M. A. Bayet rejette en bloc trois vérités fondamentales qui se tiennent inséparablement: l'existence de **Dieu**, la **vie future** et la **nécessité** d'une religion. Admettre ou nier l'une d'elles, c'est admettre ou nier les deux autres; supprimer Dieu, en particulier, c'est enlever toute raison d'être à la vie future et à toute religion. Et comme, dans une leçon précédente, il a classé l'existence de Dieu parmi les opinions **subjectives**, indéfendables scientifiquement et de **pure fantaisie**, il a raison de conclure que, *se soumettre à une religion est aussi affaire de fantaisie.*

\*\*

On pourrait, en s'arrêtant à ces conclusions, démontrer **raisonnablement** et **sûrement** qu'elles sont insoutenables à cause de leurs désastreuses conséquences et que le point de départ d'où elles découlent est faux lui-même.

On dit, et l'on a raison, que, **sans conscience ni morale**, l'homme, l'enfant, la jeune fille, le père, la mère, le législateur et le magistrat, le patron et le serviteur deviennent rapidement des **monstres**. Or, **sans religion, la conscience et la morale sont des chimères** à qui manque toute base de réalité; articles de luxe, de mode ou de fantaisie que l'égoïsme humain aura vite rejetés

pour revenir instinctivement à la loi souveraine qui seule le dominera: **jouir à tout prix et malgré tous les obstacles**. L'apache raisonne ainsi, et il a raison. Bien fou qui se gênerait quand rien ne l'en empêche que vos stupides conventions sociales ou vos prisons insuffisantes.

\*\*

On dit aussi avec raison que la désorganisation est le terme fatal où va sombrer une société à qui on a enlevé toute trace de religion. Après bien d'autres, l'histoire très contemporaine de la France en est la preuve. Car c'est lamentable de voir l'affolement de nos libres penseurs jouisseurs, leurs pitoyables palliatifs, leurs remontrances creuses, leurs chimériques essais de résistance à la logique de la révolution que leurs doctrines ont enfantée.

Et l'on pourrait en dire long dans cet ordre d'idées.

Mais quelles évidences pourraient prévaloir auprès de gens de mauvaise foi qui, sachant qu'ils ont tort, ne veulent pas en convenir.

\*\*

Je reviens à ma citation. En additionnant les chiffres de l'auteur, on obtient un total de **1.377 millions** de... **naïfs** assez naïfs pour s'imposer une religion, alors que la chose est parfaitement inutile.

Naïfs surtout ces 217 millions de catholiques dont la religion est plutôt gênante, malgré ses divines compensations. Et il y a parmi eux une masse d'esprits cultivés, et pas mal d'esprits supérieurs. Quelle étrange mentalité que la leur! Quelle colossale hallucination les pousse à prendre pour **certitudes** des choses in-

**connaissables!** A moins que... cette étrange mentalité, cette colossale hallucination ne soient au contraire le fait de cette poignée d'intellectuels prétentieux qui osent s'arroger le monopole du bon sens. Vrai! ils ne pèchent pas par modestie.

\* \* \*

On comprend Voltaire blasphémant Dieu et, comme Satan, l'affirmant d'autant plus énergiquement qu'il le haïssait davantage. «Ecrasons l'Infâme», disait-il; à la bonne heure. Mais nos libres penseurs se disant les fils de Voltaire! ah! non; ils n'ont de lui ni l'esprit ni le courage avoué d'une méchanceté convaincue. Ils n'en sont que les fils abâtardis qui ne savent que sourire à l'abri d'un doute, ordinairement de parade pure et largement payé; d'un doute, en tout cas, bien mal justifié.

F. C.

## Causerie du Docteur

### Arthritisme — Gravelle

**P**AS plus que pour les obèses, on ne peut poser en règle absolue que les arthritiques, les graveleux et les gouteux mangent toujours trop; mais il est certain que la plupart mangent au delà du strict nécessaire.

Sont à conseiller les œufs sous toutes les formes. Pour les viandes, les manger avec modération et de préférence bouillies.

Eviter les aliments gras et les sucreries. Il faut bien se garder des mets trop succulents qui excitent le goût et l'appétit, il faut aussi savoir se priver de tous les

condiments, sauf du sel, du vinaigre et du citron.

Tous les légumes verts, très riches en eau, peuvent être recommandés, à part l'oseille, les épinards, les petits pois et les haricots verts. Les tomates sont contraires au régime. L'usage de l'oignon cuit et surtout cru paraît très favorable aux gouteux.

Il ne faut ni vin généreux, ni bière, ni liqueur, ni café, ni chocolat, ni épices. Le lait est excellent, mais sans café.

Les vins légers, le cidre lui-même, les petites bières, en excitant la sécrétion rénale, seront utiles, pourvu qu'on les prenne avec grande modération; mais toutes les liqueurs doivent être proscrites.

Les fruits acides sont excellents, ainsi que les jus et compotes de fruits cuits: raisins, prunes, oranges, pommes, poires, citrons.

Pour ce qui est du pain, il faut en faire peu d'usage. L'exercice sans excès, une marche d'une demi-heure après les principaux repas, régularise la digestion et favorise la désassimilation.

De plus, sont à conseiller aux personnes en imminence de goutte les bains chauds, les lotions froides avec frictions énergiques, l'exercice, la gymnastique.

La *gravelle* est une des complications de l'arthritisme. Tout ce qui a été dit du régime de l'arthritique et du gouteux s'applique aux graveleux.

Eviter l'excès des viandes, surtout jeunes ou gélatineuses, se priver de chocolat, de thé, café, oseille, haricots verts et des épinards tout particulièrement. La pomme de terre étuvée, en place de pain, les légumes herbacés de toute sorte, l'eau pure distillée doivent entrer aussi dans le régime des graveleux.

## Notre Prédicateur de Pâques

**M. l'Abbé Peyre**  
**Ex-doyen de Lambesc**

Tous les ans, nos retraites pascales, celle des femmes qui commence le Dimanche de la Passion et celle des hommes qui s'ouvre le Lundi-saint, sont couronnées par de magnifiques communions générales. Elles ne l'ont cédé en rien, cette année, aux précédentes, c'est d'ailleurs traditionnel. De 700 à 750 hommes sont venus à la Table Sainte.

Ce qui varie c'est la prédication, avec la méthode employée et la diversité des talents départis par Dieu aux prédicateurs.

Les prédications pascales de 1909 n'ont pu que produire les fruits les plus précieux.

Aussi éprouvons-nous le besoin de dire un très cordial merci à M. l'abbé Peyre.

Les imposants auditoires qu'il a su grouper autour de la chaire et rendre si pieusement attentifs lui ont démontré mieux que tout ce que nous dirions, combien sa parole a été goûtée, cette parole faite d'une doctrine sûre et profonde, d'une onction pénétrante, d'une science des âmes et des choses puisée et accrue dans une longue expérience du ministère pastoral.

Les sermons prêchés aux femmes ont roulé sur la *déchéance originelle* et ses suites : la *souffrance*, le *travail*, la *mort*.

Les conférences données aux hommes ont eu pour objet : la *religion*, sa *nature*, sa *nécessité*, les *devoirs* qu'elle impose, les *objections* non fondées qui se dressent contre elle.

Le jour de la solennité, dans son zèle infatigable et apostolique. M. l'abbé Peyre donna un premier sermon aux Vêpres des femmes : *Jésus-Christ vainqueur de la mort et de ses ennemis*, puis aux Vêpres des hommes, il nous fit une superbe *homélie sur le mystère de la résurrection du Sauveur*.

Il sut émailler ses discours de belles citations, de traits frappants et parfois de vers harmonieux de nos grands poètes et maîtres.

Citons-en quelques-uns qui seront comme les bouquets spirituels de cette mission. Au sujet de la nécessité de la religion pour combattre les vices, voici de Racine :

*Grand Dieu, quelle guerre cruelle !  
Je trouve deux hommes en moi ;  
L'un veut que docile à ta voix  
Mon cœur te soit toujours fidèle ;  
L'autre, à tes volontés rebelle,  
Me révolte contre ta loi.*

Louis XIV entendant ces vers dit : « *Ces deux hommes, je les connais !* »

A propos du devoir de défendre la religion, voici une strophe de la si touchante épitaphe de Louis Veuillot :

*J'espère en Jésus. Sur la terre,  
Je n'ai pas rougi de sa foi ;  
Au dernier jour, devant son Père,  
Il ne rougira pas de moi.*

Nous terminons en exprimant, à notre prédicateur des Pâques 1909, ce souhait qui est comme l'éclosion du sentiment général : *Non pas adieu, mais au revoir !*



## NÉCROLOGIE

### Sœur Marie-Valentine

Nous déposons un hommage de profond regret et un fervent tribut de prières sur la tombe de *Mathilde Chalret*, en religion *sœur Marie-Valentine*, décédée le 6 avril, à l'âge de 57 ans, dans sa famille, près de Largentière (Ardèche) et dont les obsèques ont eu lieu le Mercredi Saint, 7 avril.

Personne n'a pu oublier encore ici cette excellente religieuse, maîtresse de la 1<sup>re</sup> classe de notre école de jeunes filles, qui s'est dévouée pendant 25 ans à son humble et rude labeur d'éducatrice.

Elle quitta Barbentane en 1903, par suite d'une loi inepte et tyrannique.

Elle entra aussitôt à titre d'institutrice privée, chez Madame la Baronne de Chabert, au château de Bey, en Bourgogne, où elle était depuis.

Elle avait passé une quinzaine de jours dans sa chère Communauté des Vans, où elle avait subi une crise de grippe. Elle se rendit ensuite dans sa famille pour se rendre utile et terminer des vacances qui lui étaient accordées. C'est là que la mort, prématurément, est venue l'atteindre. Nous l'avions vue, à Barbentane, en décembre dernier, tout heureuse de se retrouver parmi nous. Il est inutile certainement de la recommander aux prières de la paroisse, et surtout de ses nombreuses élèves. Ce devoir suprême de reconnaissance sera fidèlement accompli. Le mardi 20 avril, un service funèbre fut célébré à son intention.

## BAPTEMES

### Mars

21. Chabert Marie - Antoinette-Paulette (Rampal).  
*Parrain* : Paul Chabert.  
*Marraine* : Marie-Antoinette Vernet.
23. Ménard Thérèse - Albertine (Berterigüe).  
*Parrain* : Albert Ménard.  
*Marraine* : Thérèse Ollier, épouse Ménard.
27. Barrau Martial-Robert-Charles - Antonin (Usine électrique).  
*Parrain* : Charles Granier.  
*Marraine* : Antoinette Fontaine (Planet).
31. Mouret Charles (Haut-Saint-Joseph).  
*Parrain* : Charles Mouret.  
*Marraine* : Marie-Antoinette Marreau.

## MARIAGES

### Avril

14. Chabrand Charles-Joseph et Chamois Honorine.  
— Marseau Jean Joseph et Marie Chabert.
15. Bouchard Benjamin - Henri et Malosse Claudine-Marie.
17. Giraud Etienne Louis et Moutcadeau Catherine-Anne.  
— Boyer Jean-Baptiste et Fontaine Marie Antoinette.
22. Daire Prosper et Baud Honorine.

## SEPULTURES

### Mars

10. Bertaud Marguerite (rue des Rocassons). 79 ans.
24. Pitras Joseph, époux de Marie Giraud (Saint Joseph), 61 ans.
29. Lunain Louis-Pierre (quartier de Roumète), 3 jours.

### Avril

7. Joubert Joseph-François, veuf de Deurrieu Marthe (Réchaussier), 84 ans.

## Renseignements Religieux



### I. LE BAPTÊME DES PETITS ENFANTS

#### 1. *Choix des Parrain et Marraine.*

Il est de l'intérêt éternel de l'enfant de lui choisir d'avance parrain et marraine capables d'en comprendre les obligations et résolus à les remplir. L'Eglise ne peut accepter pour parrains les non-catholiques, les excommuniés, les scandaleux, les personnes mariées civilement, ni celles qui ne jouissent pas de leurs facultés. De plus, l'un des deux au moins doit avoir fait sa première Communion.

Il est bon de prévoir, dans ce choix, l'empêchement absolu qui en résultera pour le mariage : ainsi, le parrain ne pourrait pas se marier valablement, sauf dispense formelle, avec la mère du baptisé, ni la marraine avec son père.

2. *Ondoïement.* — A la naissance de l'enfant, si sa vie paraît en danger et qu'on ne puisse prudemment le porter de suite à l'église, ni même attendre l'arrivée d'un prêtre mandé aussitôt, alors toute personne présente **peut** et **doit** baptiser l'enfant. Toutefois, le père et la mère ne baptiseront que s'il n'y a là personne qui puisse le faire bien.

Pour baptiser dans ce cas, il est *nécessaire* et il suffit de verser un peu d'eau **naturelle** sur le front de l'enfant (ou, au besoin, sur une autre partie du corps, mais *toujours* de façon que l'eau coule sur la peau et non sur les cheveux seulement), et de *prononcer en même temps* les paroles suivantes :

JE TE BAPTISE AU NOM \*DU PÈRE ET DU FILS ET DU SAINT-ESPRIT.

Hors ce cas d'urgence, il est absolument interdit de baptiser ainsi, c'est-à-dire *d'ondoier* un enfant, à moins de permission spéciale de Mgr l'Archevêque.

En tous cas, après l'ondoïement, il reste *l'obligation* rigoureuse, si l'enfant survit, de le porter à l'église, dans le délai ordinaire, pour le complément intégral du rite sacramentel.

3. *Délai du baptême.* — Quand même il n'y a pour l'enfant aucun danger de mort, c'est un **devoir rigoureux** pour les parents de faire baptiser leur nouveau-né *le plus tôt possible*.

Il est défendu d'attendre au-delà du 3<sup>e</sup> jour après la naissance, surtout au-delà du *dimanche* qui suit le jour de la naissance.

Le prétexte d'attendre le parrain ou la marraine n'excuse pas, car ils peuvent se faire représenter; encore moins le prétexte d'attendre la convalescence de la mère.

4. *La cérémonie.* — Il est interdit au clergé de baptiser un petit enfant qui n'est pas né dans leur paroisse, à moins d'une délégation formelle du curé de la paroisse de l'enfant.

On doit donner à l'enfant le nom d'un saint ou d'une sainte.

Le parrain et la marraine doivent répondre eux-mêmes aux questions du prêtre et réciter avec lui le *Credo* et le *Pater*, au moins en français.

Quand le prêtre verse l'eau sur l'enfant, le parrain et la marraine doivent tenir ou toucher l'enfant de la main droite.

(A suivre).





## Autour de la Première Communion

1. Quelles sont les conditions pour mériter d'être admis à la première Communion ?

2. Vaut-il mieux ne point faire de première Communion, que de la faire mauvaise ?

3. Le matin de sa première Communion, Louise a avalé une pastille ; mais par distraction, sans le faire « exprès ». Peut-elle se présenter à la Table sainte ?

4. Est-ce un péché de ne pas réciter les « Actes avant et après la Communion » ?

5. Qu'appelle-t-on « action de grâces » ? Combien de temps doit durer l'action de grâces après la Communion ?

6. *Problème* : Louis vient de mourir à 20 ans. Dire combien il a fait de communions, s'il a communiqué toutes les fois qu'il le devait ; et combien il aurait pu en faire, s'il avait communiqué toutes les fois qu'il le pouvait.

7. Après la première Communion, est-ce qu'on est « débarrassé » de la religion ?

8. Que doit faire un jeune homme qui veut rester bon chrétien après sa première Communion ?

9. Quelles sont les « Œuvres de persévérance » qui existent dans votre paroisse ?

10. Expliquer ce que c'est que la communion « en viatique ».

### Solutions d'Avril

*Mot carré* :

E C U  
C O R  
U R I

*Lettres absentes* : Marie, marée, maire, marge, maure, marne, mar-te, armure, arôme, ambre, armes, armée, ramée, drame, Parme, Car-me, trame, rampe, larme, aimer, mâter, ramer, pâmer, lamer, da-mer.

*Devinettes* : Troyes, Autun (3—1 = 2). Cette, Autun (= 6).

### Mot carré

On fait de beaux tissus du fil de mon premier,  
Adverbe est mon second et fleuve mon dernier

### Mots en croix

Faire deux mots en croix la-tine avec les lettres suivantes :

IIOECCNNLVP

La lettre qui sert de croisement est A. Il s'agit de trouver deux instruments de musique.